

La mesure de la SpO2 doit être systématiquement effectuée lors du bilan secondaire, et lors de la surveillance.

La fréquence cardiaque (FC/min) donnée par l'appareil ne doit en aucun cas se substituer ni à la prise du pouls car elle ne permet pas d'apprécier sa qualité, ni à la recherche des signes de détresse circulatoire



Personnel: 1 équipier V.S.A.V



Matériel : Capteur de SpO₂ pour nourrisson.

Utilisation sur un seul patient, 3 à 20 kg



Capteur de SpO₂ pour enfant. Utilisation sur un seul patient, 10 à 50 kg



















ENTRETIEN:

L'élimination du dispositif se fera par la catégorie « DASRI non OPCT »